

**Le lycée professionnel :  
un lycée entièrement à part ou à part entière**

Patrick Mellon

Fichier PDF 7 pages

## Les cahiers d'éducation et devenir n°1 de Juin 2003[1]

Quand on s'interroge sur l'articulation enseignement professionnel / orientation, on a souvent tendance à ne prendre en compte qu'une partie de la question, celle qui concerne l'orientation vers la voie professionnelle et à tenir pour secondaire, voire marginale, toute la problématique de l'orientation au lycée professionnel et au-delà, comme si l'on considérait comme réglée la question de l'orientation une fois intégrée cette voie de formation.

Or, si cette conception a pu autrefois prévaloir ( à une époque déjà lointaine où l'on s'orientait une fois pour toutes) aujourd'hui, au LP comme au lycée, un vrai travail d'éducation à l'orientation doit se poursuivre, dans le prolongement de ce qui a été réalisé au collège.

En raison d'une orientation encore trop souvent contrainte et devant un avenir plus que jamais incertain, préparer les élèves de Lycée Professionnel aux inévitables mutations qu'ils devront maîtriser en cours de scolarité comme au-delà constitue un enjeu majeur. Le concept de « formation tout au long de la vie » sous-entend nécessairement « orientation tout au long de la vie ». Plus que jamais, l'école doit permettre à ses élèves de développer de véritables compétences à s'orienter.

Mais ces perspectives sur le long terme ne doivent pas masquer les difficultés actuelles de l'orientation vers le LP. C'est par elles que nous commencerons.

### 1 – De l'orientation à l'affectation

L'orientation vers le Lycée Professionnel est aujourd'hui encore largement vécue par les élèves comme une orientation « par défaut », faute de pouvoir envisager d'autres études, en l'occurrence les études générales longues ou technologiques.

Résultat d'une scolarité difficile, elle constitue le plus souvent une voie de sortie du collège « honorable », mais beaucoup plus subie que choisie. Alors que se développe l'idée que l'élève, « placé au centre du système éducatif », est en capacité de « s'orienter », le sentiment d'« être orienté » se renforce encore par les difficultés de l'affectation dans certaines spécialités : non seulement la voie n'est pas vraiment celle que l'on voulait, mais le choix de la spécialité n'est pas acquis.

Les procédures d'orientation des élèves n'ont pratiquement pas changé depuis 1973 ; même si le décret du 14 juin 1990 a introduit quelques modifications, l'esprit général des procédures demeure : aux paliers importants, c'est l'institution qui décide de la voie de formation, la famille pouvant choisir les spécialités professionnelles ou les options. Ce système qui maintient une orientation que l'on peut qualifier de « contrainte » est de plus en plus contesté par les « usagers ».

Actuellement en France, selon les données du ministère[2] la demande des familles en fin de 3ème pour la voie professionnelle représente en moyenne 27,4% des demandes, avec de fortes disparités entre les académies : seulement 17,7 % à Paris, contre 37,6 % à Lille. Les décisions des chefs d'établissement pour cette même voie se situent en moyenne nationale à 31% avec également des différences importantes entre le taux le plus bas (22,5 %) et le plus élevé ( 40,4%).

Quant au taux d'appel en fin de 3ème, il concerne moins de 2% des familles, mais là encore avec des disparités sensibles : de 0,8% à 5,4%.

Les stratégies des acteurs sont donc loin d'être uniformes sur le territoire ; l'admission dans la voie professionnelle tient à des facteurs liés à l'environnement culturel, social et économique. Ceci n'est pas sans interroger l'égalité d'accès des élèves aux différents niveaux de qualification. On sait que le taux d'accès au bac est très variable selon les académies.

Par ailleurs, si les chiffres semblent indiquer que les écarts entre demandes et décisions ne sont finalement pas si grands et si le taux d'appel ne fait apparaître que 2% de contestation, il ne faudrait pas en conclure que ces chiffres reflètent une forme de consensus entre les familles et l'institution. Les demandes en juin sont le résultat d'un long travail de dialogue, et, le plus souvent, c'est la famille qui se rapproche de l'avis des enseignants. La comparaison entre les intentions des familles en février et leurs demandes finales vont pratiquement toujours dans ce sens : ainsi dans l'académie de Nantes, 69 % des familles des élèves de 3<sup>o</sup> souhaitent une orientation en 2<sup>o</sup>GT au mois de mars ; ils ne sont plus que 65 % en juin.[3].

La question de donner aux familles la totale responsabilité de l'orientation (comme c'est le cas dans beaucoup de pays) est parfois posée en France ; même si une telle mesure n'abolirait pas l'orientation par l'échec, elle aurait sans doute le mérite de davantage responsabiliser davantage les jeunes et leurs familles et de mettre au premier plan dans l'orientation la motivation et non les résultats scolaires.

C'est également à partir de données essentiellement scolaires que s'opère l'affectation en lycée professionnel public. Ici encore, le système génère de l'insatisfaction. On connaît bien le problème des sections avec peu de candidats (secteur du bâtiment, de la productique....) alors que d'autres (secteur tertiaire, médico-social...) enregistrent un nombre de candidatures nettement supérieur aux capacités d'accueil. Si globalement, le taux de satisfaction sur le premier vœu pour l'entrée en BEP se situe, dans une académie comme Nantes autour de 65 % [4], cela laisse néanmoins dans l'embarras environ un candidat sur trois...et ces « déçus de l'affectation » vont soit se retourner vers d'autres dispositifs de formation (enseignement privé, apprentissage...) soit accepter une affectation dans une section non véritablement désirée, venant ainsi grossir le contingent de ceux qui sont placés malgré eux en LP....

On doit néanmoins souligner l'intérêt des réflexions actuellement en cours dans plusieurs académies pour clarifier les opérations d'affectation (définition de critères académiques) et introduire des éléments de sélection non directement liés aux résultats scolaires ; le logiciel PAM (Pré Affectation Multi-dossier) adopté par de nombreuses académies constitue un outil intéressant pour « traiter » l'affectation dans la transparence et introduire un véritable débat sur l'évaluation ; à terme se dessine une affectation où la motivation et les compétences attendues prendraient une place prépondérante.

## 2- Voie de relégation, voie de la réussite ?

L'orientation vers le LP n'est donc vécue que trop rarement comme « positive » (assise sur la motivation) et globalement, on connaît les causes de ce phénomène : image très dégradée de certains métiers, sur-valorisation de l'enseignement théorique, grande méconnaissance au sein même du système éducatif de la réalité des métiers, forte corrélation entre échec ou difficultés scolaires et admission dans la voie professionnelle etc...

On sait également tous les efforts qui sont réalisés pour tenter de modifier ces représentations négatives, tant auprès des jeunes et de leurs parents que des acteurs du système : campagnes de communication (voire même de « promotion » ), liaisons plus étroites collège – LP, stages en entreprises pour les élèves comme pour les enseignants, actions de formation, visites, forums, conférences etc....La panoplie des dispositifs de sensibilisation – information est riche. Mais on sait aussi les limites de ces actions. Nécessaire, l'information ne peut à elle seule faire "la bonne orientation". Modifier les représentations requiert un travail spécifique qui va rendre possible l'intégration de l'information dans une problématique personnelle. C'est pourquoi un travail approfondi d'orientation ne peut se passer de l'intervention des personnels spécialisés que sont les conseillers d'orientation psychologues et d'un partenariat fort entre le LP et le CIO de son secteur.

Par ailleurs, tout un discours rassurant sur la filière professionnelle se développe, (« voie de la réussite », d' « égale dignité », ouverte sur l'avenir et porteuse d'avenir ...), mais il faut bien constater que beaucoup de ceux qui en vantent les mérites ont rarement leurs enfants dans ce type d'enseignement.

Car l'orientation vers le LP et plus généralement vers la voie professionnelle reste socialement très marquée : 55,3 % des élèves du 2nd cycle professionnel sont issus des catégories employés ou ouvriers mais seulement 4,5 % des élèves viennent des catégories professions libérales et cadres. A l'inverse les enfants d'employés ou ouvriers ne représentent que 37,5% des effectifs du second cycle général et technologique, alors que ceux des professions libérales et cadres sont 23%. Quant aux enfants d'enseignants, ils représentent 5,4 % des élèves de lycée, mais à peine 0,8% des élèves de LP[5].

Même si on sait aujourd'hui que l'origine sociale n'est pas le seul facteur de la réussite scolaire, il reste malgré tout très prégnant : « les catégories sociales qui fréquentent les lycées professionnels se signalent toujours par leur origine modeste et leur échec relatif dans l'enseignement général » [6]

Pour autant, cette orientation, si elle révèle le fonctionnement encore trop inégalitaire et injuste de notre système éducatif (malgré les progrès indéniables liés à la massification) n'en est pas moins pédagogiquement pertinente. L'enseignement que l'on a longtemps appelé « technique » a derrière lui une longue tradition de remise à niveau, de re-motivation des élèves qu'il accueille et d'innovation pédagogique.

Dans un récent rapport, l'Inspection Générale écrit à ce sujet : « presque toujours vécue comme une exclusion (ou une relégation), la scolarisation en lycée professionnel permet souvent le constat d'une rupture avec la logique de l'échec... ».[7]

L'accroissement significatif des poursuites d'études après le BEP avec la création du bac pro a manifestement constitué un facteur tout à fait déterminant dans cette revalorisation (encore inachevée) de la voie professionnelle : les perspectives d'accès au niveau IV – et même maintenant au niveau III par l'ouverture progressive des STS aux bacheliers professionnels - donne un tout autre sens à l'orientation en BEP et contribue fortement à en faire, pour bon nombre d'élèves, une réelle voie de réussite.

Quant aux élèves en très grande difficulté (SEGPA, 3ème d'insertion...), ils se voient de plus en plus souvent proposer une orientation en CAP, voie de promotion et d'accès au premier niveau de qualification.

### 3 - Nouveaux publics, nouveaux parcours

A la fin du collège, les enseignants de collège sont placés devant une alternative : la voie générale et technologique ou la voie professionnelle (les décisions de redoublement sont aujourd'hui presque marginales). Cette alternative reste importante et lourde de conséquences pour l'élève mais les enjeux se modifient. S'orienter aujourd'hui vers la seconde professionnelle n'a plus tout à fait le même sens en raison de la place et du rôle du BEP dans le système : en 1980, moins de 10% des sortants de BEP poursuivaient des études[8], en 1990, ce taux passe à 46 % pour atteindre plus de 56 % aujourd'hui[9]. La création du Bac Professionnel a complètement modifié la donne : un jeune qui choisit ou accepte le BEP pense maintenant davantage à l'accès au niveau du bac pro qu'à l'entrée dans la vie active une fois le BEP en poche.

Plusieurs facteurs continuent à desservir l'image du LP et mettent en cause son attractivité. Citons en vrac : le fait que le bac est atteint en quatre ans (contre trois pour les voies générale et technologique), l'absence de véritable seconde de détermination (le choix essentiel se fait toujours au collège), les poursuites d'étude post-BEP (encore aléatoires : 140 candidats pour 100 places en Bac professionnel[10]), la concurrence de l'alternance sous contrat de travail (rémunération) etc...

Le concept de « lycée des métiers » lancé par M. Mélenchon constitue une tentative de réponse aux problèmes identifiés. Même si ce label devait ne pas être repris dans les dispositions ministérielles à venir, les idées essentielles demeureront : rendre plus lisibles les

parcours de formation, opérer un mixage des publics (formation initiale, continue, apprentissage), introduire de la souplesse dans les parcours (BEP en 1 an pour les élèves de 2<sup>o</sup>GT, bac pro en 1 an pour des jeunes de terminale ou des étudiants..), permettre l'entrée dans la voie professionnelle à tout moment du parcours scolaire ou universitaire etc...

La question de bac pro en 3 ans dès la classe de 3<sup>o</sup> n'est plus en débat ; certains établissements l'expérimentent, ce qui ne manque pas d'interroger sur l'avenir du BEP.

L'importance du non passage en première des élèves de 2<sup>o</sup> GT (plus de 20%) génère des réorientations vers la voie professionnelle qui ne sont pas négligeables en termes de flux. Par ailleurs, on commence à voir apparaître des formules permettant des changements d'orientation tout au long du parcours lycéen, voire au delà.

Quant à l'idée d'une seconde de détermination pour toutes les voies (générale, technologique, professionnelle) elle fait son chemin.

Ces évolutions, alliées aux atouts pédagogiques et éducatifs, devraient concourir à donner au LP une image nouvelle, lui permettant d'afficher sa spécificité face aux autres dispositifs de formation ; quand on sait que, selon une étude[11] réalisée en Pays de Loire, 40 % des apprentis estiment mauvaises leurs conditions de travail, l'orientation vers le LP peut certainement gagner en « positivité ».

#### 4 – L'Éducation à l'Orientation : un enjeu pour le Lycée Professionnel

« L'éducation à l'orientation est une démarche de formation qui a pour objet de donner aux élèves les moyens de faire des choix tout au long de leur vie, des choix professionnels et des choix d'études » [12] Avec cette définition, on voit d'emblée que le traitement de la question de l'orientation change de nature. Schématiquement on peut dire qu'autrefois on orientait, qu'hier on aidait à s'orienter et qu'aujourd'hui on apprend à s'orienter, du moins est-ce la tendance, car l'éducation à l'orientation est encore bien jeune dans notre système et loin d'être généralisée.

L'Éducation à l'Orientation (EAO) reprend plusieurs idées force des conceptions modernes en orientation qui ont émergé dans les années 70 – 80 :

- le caractère progressif et continu de la construction du projet (loi de 89)
- la nécessité de travailler sur trois composantes : la connaissance de soi, la connaissance des métiers, la connaissance des formations
- la participation, autour des professionnels de l'orientation, de plusieurs acteurs dans les processus d'orientation : enseignants, CPE, documentalistes, partenaires du monde socio-économique, etc...

Mais l'EAO apporte une nouvelle dimension : l'aspect formatif ; il ne s'agit plus seulement d'informer et de conseiller mais de développer chez les élèves de véritables compétences utiles à la construction des projets et à la prise de décision. On entre véritablement dans le « apprendre à s'orienter ».

Ce dernier constat est essentiel pour le LP : l'admission dans la voie professionnelle ne constitue en aucun cas la fin du travail sur l'orientation. Aujourd'hui, différentes études montrent l'importance de la capacité à changer d'orientation, à évoluer vers d'autres fonctions. En région Pays de Loire par exemple, moins d'une personne sur deux exerce le métier qu'elle a appris[13]. D'après Grégoire Evéquo, plus du tiers des jeunes de 18 à 25 ans font autre chose que ce qu'ils ont appris. Et il ajoute : « on ne veut plus choisir son avenir, on veut l'explorer, le découvrir, s'y confronter et progressivement le construire »[14].

Plus que jamais, l'orientation aujourd'hui, c'est bien moins avoir un projet et s'y tenir que savoir le construire et l'ajuster, dans une attitude d'ouverture au monde permettant de saisir les opportunités. Le travail d'éducation à l'orientation est un travail « d'apprendre à devenir » :

il est aussi nécessaire au LP qu'aux autres niveaux d'enseignement car les choix définitifs sont aujourd'hui l'exception. Citons à nouveau Georges Equévoz : " il faut donc saluer toutes les initiatives....prises pour apprendre aux jeunes à s'orienter, à préparer leur avenir, à construire un projet de vie. Cela nécessite des compétences particulières : capacité de s'analyser, de prendre en compte ses aspirations, de découvrir son environnement, de développer des attitudes positives face au changement, de découvrir dans les activités professionnelles celles qui peuvent leur apporter plus de satisfaction, d'acquérir des méthodes pour maîtriser la complexité de l'information"[15]...

Voilà déjà tout un programme d'éducation à l'orientation au LP !

Par ailleurs, au sein même du parcours en LP des questions se posent par rapport à l'orientation.

La première d'entre elle concerne ce qu'il faut bien appeler la gestion du processus post-orientation – affectation. Sans aller jusqu'à parler de « traumatisme », l'inscription dans une filière non vraiment souhaitée constitue pour les élèves concernés une difficulté spécifique qu'il faut savoir traiter dès le début de l'année : il y a un « deuil » à faire, il faut retracer de nouvelles perspectives en montrant qu'une formation possède des aspects transversaux qui vont servir dans une multitude de situations ; il faut enfin parfois travailler sur les perspectives de réorientation pour donner un sens aux études et une nouvelle motivation. Comme le soulignent Danielle Ferré et Jean-Marie Quiesse, « outre que la compétence à s'informer est centrale dans la vie, très concrètement le fait de rouvrir le champ des possibles fait retomber la pression en classe. »[16]

Mais le parcours en LP comporte aussi des « paliers » auxquels le travail d'éducation à l'orientation doit préparer :

- en fin de 3ème techno ou 3ème à projet professionnel : ces classes doivent permettre une ouverture sur plusieurs domaines professionnels.
- en fin de terminale BEP avec l'alternative entre la filière professionnelle ou la filière technologique ainsi que les choix concernant les mentions complémentaires
- en fin de terminale professionnelle soit pour se préparer à l'insertion (comme en fin de CAP), soit pour envisager des poursuites d'étude, certes encore rares mais qui sont appelées à se développer.

A tous les niveaux, la question de l'insertion professionnelle doit être prise en compte ; elle constitue une composante incontournable de l'éducation à l'orientation.

L'éducation à l'orientation constitue sans doute la forme la plus achevée d'une orientation humaniste : l'élève est traité comme une personne qui va développer des capacités à choisir en intégrant à la fois ses désirs, ses projets, ses potentialités et les contraintes de l'environnement scolaire, social et économique. En ce sens l'EAO participe pleinement de l'éducation citoyenne.

Mais les circulaires de 1996[17] sur l'éducation à l'orientation ne forment pas un tout cohérent : la circulaire collège reste sur l'idée d'une expérimentation et il n'y a pas de circulaire spécifique pour le LP.. Beaucoup d'acteurs sont prêts à se mobiliser et à initialiser une démarche, les élèves sont réellement demandeurs, d'une ouverture sur les études et les métiers et placent la question de leur orientation future comme un élément primordial de leur scolarité [18]. Mais trop de questions restent posées : répartition des tâches entre les acteurs, temps pour l'EAO, formation des équipes etc.... L'éducation à l'orientation a certainement besoin aujourd'hui d'une véritable relance et tout particulièrement en LP.

Si l'éducation à l'orientation est un enjeu au lycée professionnel, elle est également stratégique au collège dans la perspective du choix de la voie professionnelle. Cette approche éducative de l'orientation ne doit pas être la dernière ruse du système pour mettre l'orientation au service d'une gestion des flux conforme aux besoins économiques, mais elle doit bien au contraire promouvoir une vraie liberté de choix pour chacun, un choix construit à partir de véritables compétences à « savoir devenir » dans un monde fondamentalement incertain "car si le futur

n'existe pas, il s'agit bien pour chacun d'inventer sa vie"[19].

Patrick MELLON

Inspecteur d'Académie  
Chef du service académique  
d'information et d'orientation  
Rectorat de Nantes

[1] Edité par le SCEREN, CRDP académie de Lyon, 47 rue Philippe de la Salle, 69316 Lyon cedex 04

[2] Repères N°14 pour l'orientation des élèves, MEN, DESCO B1, février 2002

[3] Données 2002 , Rectorat de Nantes, SAIO

[4] idem

[5] Repères et références statistiques, Ministère de l'Education Nationale, édition 2001

[6] Solaux, Georges ; du collège d'enseignement technique au lycée professionnel : une intégration progressive dans le second cycle , N° 45-1996, Education et Formation

[7] « L'orientation vers le LP, la scolarisation en LP » rapport de l'IGEN, janvier 2003

[8] 8,4 % très exactement (source : repères et références statistiques, MEN édition 1990)

[9] Repères et références statistiques, MEN, édition 2001

[10] repère N°14, op.cit.

[11] citée par Le Monde du 19 juin 2002

[12] 99 questions sur l'Education à l'Orientation , ouvrage coordonné par Olivier Brunel, CRDP Languedoc-Roussillon, 2000

[13] La relation formation – emploi en Pays de Loire, CARIF-OREF, 2001

[14] G. Evéquoz : le rapport des jeunes au travail : vers de nouvelles formes d'exploration, in « questions d'orientation », N°4 - 1998, page 53

[15] idem, page 54

[16] Professeurs, l'orientation c'est aussi votre affaire, l'Harmattan, juillet 2002, page 39

[17] circulaire 96-204 du 31/07/96 (collège) et circulaire 96-230 du 01/10/96 (lycée)

[18] source : enquête réalisée par l'ONISEP auprès d'un échantillon représentatif de collégiens (janvier 2001)

[19] Danielle Ferré, Jean-Marie Quiesse, op.cit. page 68